

FRESNES INFOS



"Carrefour de l'Artois"

Bulletin communal - Numéro 270

Septembre 2019

Edito

Le mois de septembre, c'est d'abord la rentrée professionnelle pour la majorité des entreprises et sociétés. C'est également la rentrée des classes pour tous les jeunes de Fresnes et notamment pour quelques-uns au collège et au lycée, et pour les plus jeunes en maternelle, leur toute première rentrée le lundi 2 septembre 2019 à Plouvain et à Fresnes.

Les deux salles de classes de Fresnes sont désormais équipées de tableaux blancs interactifs, afin d'améliorer encore l'organisation pédagogique des enseignants. Les travaux au préfabriqué sont terminés ainsi que le bureau de Direction. Tous ces travaux ont été entrepris par le personnel communal, ce qui a entraîné un retard dans les travaux d'entretien des espaces verts qui sera résorbé en septembre.

Un conseil municipal et un CCAS seront programmés, début octobre. A l'ordre du jour du conseil municipal : les travaux du second semestre 2019 et du premier trimestre 2020 ainsi que les animations traditionnelles de fin d'année. Le prochain CCAS de début octobre décidera de l'organisation du repas des aînés, ainsi que du colis.

Septembre est également le mois des commémorations relatives à la libération de notre commune et des communes environnantes. Ces cérémonies marqueront le 75^{ème} anniversaire de la libération du 1^{er} septembre 1944 le dimanche 1^{er} septembre à Plouvain, Biache-Saint-Vaast et Vitry en Artois.

Le Maire,
Vice Président de la CC Osartis-Marquion,
André Lacroix

« Août mûrit les fruits.

Septembre les cueille. »

Dicton populaire

Dans ce numéro

- Rentrée au RPI
- Vacances scolaires 2019 / 2020
- Inscription sur listes électorales
- Recensement des jeunes
- Réunion CCAS
- Sécurité des biens et des personnes
- Moov'Attitude
- Repas patoisant
- Campagne de chasse
- Les Amis de l'Ecole
- Balayage des fils d'eau
- Ramassage encombrants
- Analyse de l'eau
- Déchets verts
- Alerte sécheresse



Vacances scolaires 2019 / 2020



Toussaint : du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2019

Noël : du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020

Hiver : du samedi 15 février au lundi 2 mars 2020

Printemps : du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2020

Pont de l'ascension : le vendredi 22 mai 2020

Été : à partir du samedi 4 juillet 2020

Inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont désormais reçues en mairie toute l'année.

Recensement militaire

Le recensement est obligatoire **pour les garçons et les filles âgés de 16 ans**. Les jeunes de Fresnes doivent s'inscrire à la mairie le mois de leur anniversaire, muni du livret de famille et de leur pièce d'identité.

Suite à ce recensement les jeunes participeront à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté). La participation à cette journée est obligatoire pour passer un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique

Réunion du CCAS

Demandes d'aides sociales au CCAS :

En vue de la prochaine réunion de la Commission Communale d'Action Sociale de début octobre 2018, les dossiers de demandes d'aides sociales doivent parvenir en mairie avant le **vendredi 20 septembre 2019**

Ces demandes seront traitées en toute confidentialité par les membres du CCAS.

Sécurité des biens et des personnes

Des vols ont été commis dans la commune cet été.

Si vous repérez des personnes suspectes ou si vous avez connaissance de vols ou tentatives de vols dans la commune, rapprochez-vous de la gendarmerie de Vitry-en-Artois (03 21 50 00 17), des voisins vigilants de la commune, des élus (eux-mêmes voisins vigilants) ou de la mairie. N'intervenez pas vous-mêmes.

Prenez les précautions qui s'imposent au quotidien : portières de véhicules verrouillées, portes de maison ou de garage fermées à clés, ne pas faire rentrer dans votre domicile des « colporteurs ».



Moov'Attitude



L'association nous informe que la reprise des cours aura lieu le

lundi 16 septembre 2019.

Pré-inscription dès maintenant au **06 01 83 83 01** . Si le nombre d'inscriptions est suffisant, deux cours seront dispensés de 18 heures 30 à 19 heures 30 et de 19 heures 30 à 20 heures 30. En cas de cours unique, il aura lieu de 19 heures à 20 heures.

Repas spectacle patoisant

L'association Fresnes Animation rappelle que le repas-spectacle patoisant aura lieu à la salle des fêtes

samedi 28 septembre 2019 à partir de 19 heures.

Campagne de chasse

Ouverture de la campagne de chasse 2019 / 2020 dans le Pas-de-Calais :

dimanche 15 septembre à partir de 10 h

Association « les Amis de l'école »

L'Association les «Amis de l'école » organise **le samedi 05 octobre 2019** une soirée moules-frites.

Réservation à la mairie de Plouvain Tel : 03.21.50.16.83 Repas payables à l'inscription.

Balayage des fils d'eau

Balayage des fils d'eau : **mardi 03 septembre 2019**

Veillez au bon stationnement des véhicules afin que ce nettoyage des fils d'eau soit réalisé dans les meilleures conditions. Ce nettoyage, conjugué aux opérations de curage des ouvrages d'assainissement, est très important pour le bon écoulement des eaux pluviales, notamment rue de La Croix et rue de Biache.

En dehors du passage de la balayeuse, chacun est responsable de la propreté de son fil d'eau.

Ramassage des encombrants

Ramassage des encombrants du 2e semestre 2019 à Fresnes-les-Montauban :

jeudi 17 octobre 2019 à partir de 6 h du matin



Analyse de l'eau

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés, eau de minéralisation importante, résultats chimiques satisfaisants.

Suite à l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 concernant la teneur en ions perchlorates, l'eau de réseau à Fresnes Les Montauban est soumise à la restriction d'usage et ne doit pas être consommée par les nourrissons de moins de 6 mois.

Dernier prélèvement à Fresnes -Taux de Nitrates = 28,8 mg/l (Norme 50 mg/l),

Résultats d'analyses affichés en mairie.



Déchets verts

- **Ramassage des déchets verts** : Osartis-Marquion a modifié en juillet le calendrier de collecte des déchets verts. La collecte aura lieu à Fresnes les jeudis des semaines **36, 38, 40, 41, 42, 44, 46, 48, 50 (dernière collecte de l'année 2019)**
- **Brûlage des déchets verts** : le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique très polluante interdite partout dans les Hauts-de-France. Cette interdiction est notifiée dans un arrêté préfectoral et un arrêté communal. Les contrevenants à cette interdiction s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules que 13 000 kms parcourus par une voiture diesel.....

Arrêtés préfectoraux : alerte sécheresse

Les nappes sont en baisse rapide et régulière, ce qui laisse présager des niveaux très bas à l'automne dans certains secteurs si la tendance se poursuit. Les débits des cours d'eau sont également en forte diminution laissant des lits secs en amont, ce qui peut poser à terme des problèmes de prélèvement d'eau en rivière ou menacer la vie aquatique.

Face à cette situation qui perdure, le préfet du Nord et le préfet du Pas-de-Calais ont pris, en concertation avec la profession agricole et le milieu industriel, des arrêtés réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource en eau. Pour les particuliers et les collectivités, les mesures sont essentiellement des mesures de bon sens visant à économiser fortement l'eau comme l'interdiction d'arrosage des pelouses, de remplissage des piscines, étangs ou de lavage des voitures en dehors des centres spécialisés qui recyclent l'eau.

Etat civil



Ils se sont mariés : **Justine Logié et Gaëtan Malbranque** le 6 juillet

Il nous a quittés : **Jacques Henry** le 20 juillet

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Nous contacter

MAIRIE

1, rue de l'Eglise

62490 FRESNES LES MONTANBAN

☎ 03 21 50 21 21

✉ mairie@fresneslesmontauban.fr

@ www.fresneslesmontauban.fr

Rentrée scolaire 2019 du RPI Fresnes/Plouvain

Pour tous renseignements :

Tel Mairie de Plouvain : 03.21.50.16.83 Tel Mairie de Fresnes : 03.21.50.21.21

Tel école de Plouvain : 03.21.59.95.17 Tel école de Fresnes : 03.21.50.11.16



Organisation pédagogique pour l'année scolaire 2019/2020 : 5 classes

Classe 1	Maternelle TPS/PS Plouvain	2 et 3 ans	Mme CRETEUR
Classe 2	Maternelle MS/GS Fresnes	4 et 5 ans	Mme DELMAIRE
Classe 3	Maternelle GS et CP Fresnes	5 et 6 ans	Mme BRUNEAU (Directrice)/ Mme POULAIN
Classe 4	Primaire Fresnes	CE1/CE2	Mme VALENCOURT
Classe 5	Primaire Plouvain	CM1/CM2	Mme FOURNIER

Horaires de la garderie dans chaque commune :

Le matin dès 7 h 30 et le soir jusque 18 h 30.

Pas de garderie le mercredi.

(Tarif garderie Fresnes : 0,60 € la demi-journée)

Les parents sont priés de respecter les horaires de garderie, notamment le soir, au regard de la personne en charge de cette garderie, de prévenir cette même personne de l'identité des personnes venant chercher les enfants et de prévenir en cas de problème.

Téléphone garderie Fresnes : 09.71.72.88.13. (attention : nouveau numéro à compter du 1er septembre)

Cantine :

La cantine est située à Plouvain et le repas de la société « Lys Restauration » est facturé pour l'année scolaire 2019/2020 à **4,00 €**.

Téléphone cantine : 03.21.59.98.73.

Horaires école septembre 2019 Fresnes-les-Montauban

	ENSEIGNEMENT			PAUSE			ENSEIGNEMENT		
Lundi	8h45	11h45	3h00	11h45	13h30	1h45	13h30	16h30	3h00
Mardi	8h45	11h45	3h00	11h45	13h30	1h45	13h30	16h30	3h00
Mercredi									
Jeudi	8h45	11h45	3h00	11h45	13h30	1h45	13h30	16h30	3h00
Vendredi	8h45	11h45	3h00	11h45	13h30	1h45	13h30	16h30	3h00

Horaires école septembre 2019 Plouvain

	ENSEIGNEMENT			PAUSE			ENSEIGNEMENT		
Lundi	8H55	11H55	3h00	11H55	13H40	1h45	13H40	16H40	3h00
Mardi	8H55	11H55	3h00	11H55	13H40	1h45	13H40	16H40	3h00
Mercredi									
Jeudi	8H55	11H55	3h00	11H55	13H40	1h45	13H40	16H40	3h00
Vendredi	8H55	11H55	3h00	11H55	13H40	1h45	13H40	16H40	3h00